



# ACIER STAHL STEEL

22<sup>e</sup> ANNÉE

11

NOVEMBRE 1957

S. Pascaud,  
ancien élève  
de l'Ecole Polytechnique

## Le groupe scolaire léger de Villejuif (France)

Les bâtiments-salles de classes à un niveau, à façades de verre, implantés sur le terrain réservé entre les immeubles d'un nouveau groupe d'habitations, auxquels on accède par la rue de Chevilly, à Villejuif, répondent, par une solution élégante, due aux Ets Goumy et Cie, à des conditions de réalisation aisée et rapide de bâtiments démontables et transportables, de grand confort et de grandes facilités d'entretien (fig. 1 et 14).

Leur structure, de conception remarquablement simple, faisant appel aux techniques modernes, met à profit les qualités mécaniques et physiques de matériaux nobles judicieusement usinés, acier, aluminium, bois, verre, et comporte le montage en série d'un nombre très limité d'éléments-types différents, constituant

respectivement les fondations, l'ossature, la toiture, les planchers, les cloisons, les façades. En effet, tout bâtiment de ce type, large de 8,75 m, peut être constitué, en longueur, du nombre que l'on veut de tranches de  $1,75 \text{ m} \times 8,75 \text{ m}$ , semblables et composées d'éléments préfabriqués.

### Fondations – Planchers (fig. 2, 5, 6, 7)

Le système de fondation est un ensemble de plots à semelle en béton armé reposant sur le bon sol, espacés au maximum de 3,50 m, sur les têtes desquels est scellé un cadre métallique multiple, constitué de poutrelles IPN formant solives et d'une ceinture de longrines en U. Les plots étant en place, il est aisément de réaliser,

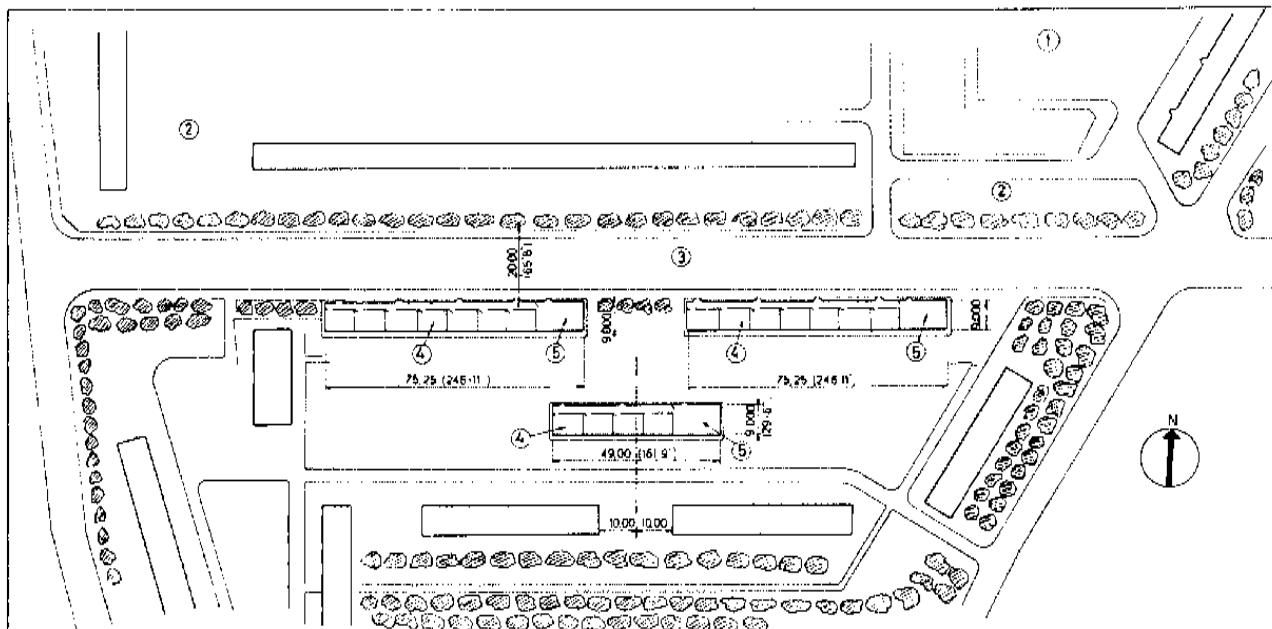
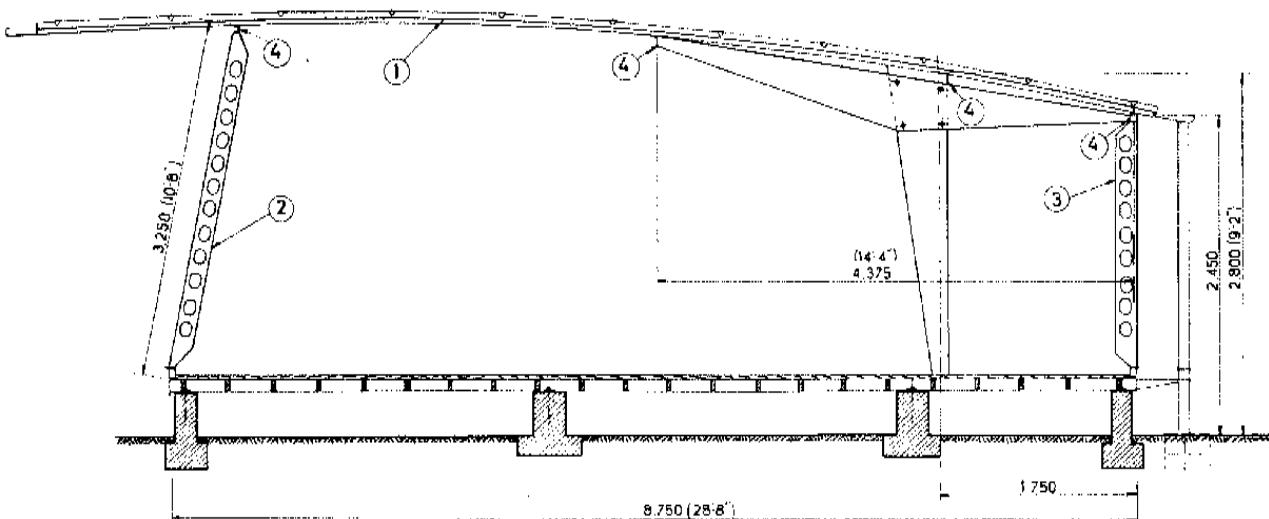


Fig. 1. Plan de situation.

1. Centre commerçant. — 2. Parking. — 3. Voie projetée. — 4. Classe. — 5. Préau.





**Fig. 2. Coupe transversale.**

1. Voile de couverture. — 2. Montant de façade avant. — 3. Montant de façade arrière. — 4. Panne UPN.

pour ce cadre multiple, le réglage très précis d'alignement et d'horizontalité, qui est nécessaire, car tous les usinages sont effectués en atelier sur gabarits.

Les solives supportent ainsi, sur vide sanitaire, par l'intermédiaire de traverses en bois, un plancher préfabriqué en panneaux de bois, l'ensemble étant calculé largement pour une surcharge de  $350 \text{ kg/m}^2$ .

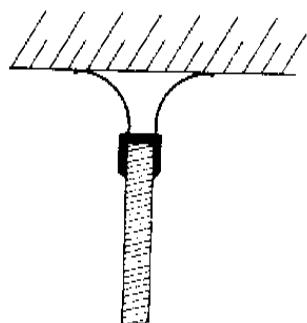
#### Structure — Couverture — Cloisons (fig. 2 à 14)

L'équilibre de la structure très originale de ces bâtiments, qui utilise les propriétés mécaniques du voile de couverture décrit plus loin (panneaux jointifs en planches de bois continues, recouverts d'aluminium), présente quelque analogie avec celui du parapluie, non sphérique, mais cylindrique et à grand rayon de courbure, non portatif, mais haubané à poste fixe.

Comme nous l'avons dit, il suffira, pour le définir, de décrire la structure d'un élément, large de 8,75 m, ayant la longueur unitaire de 1,75 m (puisque en effec-

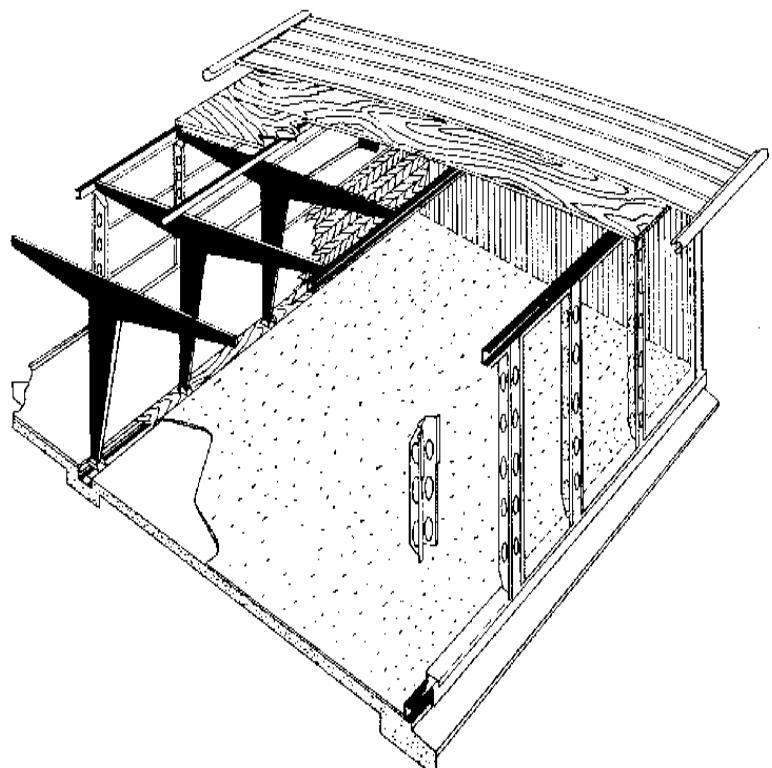
tuant, peut-on dire, l'intégrale linéaire de cet élément suivant la longueur, on obtient le bâtiment de la longueur voulue), puis d'indiquer les contreventements.

Pour cet élément, la mâture est une potence en T à barre inclinée, formée de deux éléments encastrés : le poteau et la barre du T, constitués chacun de deux flasques de tôle d'acier pliée, munies des raidisseurs nécessaires. Le poteau prend appui sur la ligne transversale de plots de fondation par l'intermédiaire d'une solive, et d'une articulation, qui permet sa rotation dans le plan de symétrie de la potence, et qui a été prévue pour faciliter le montage et le réglage, et éviter un massif de fondation trop important. L'extré-



**Fig. 3. Coupe axonométrique montrant la structure et la couverture.**

**Fig. 4. Joint Helios**  
employé pour assurer  
l'étanchéité des bords  
supérieurs des panneaux vitrés.

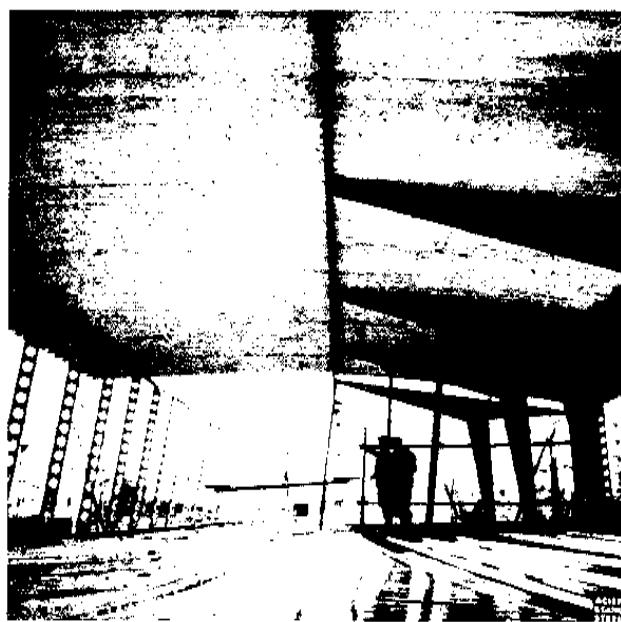




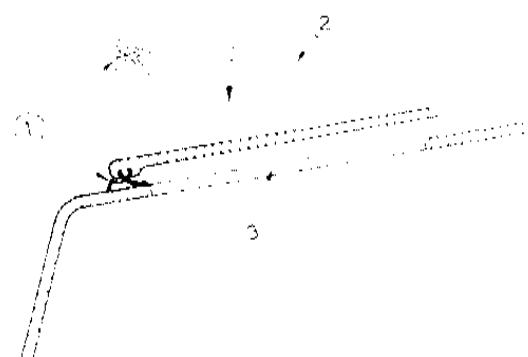
**Fig. 5 à 7.** Trois vues prises au cours du montage.

forté hauteur de la boîte du T est dans le plan longitudinal médian du fillement, une extrémité passe dans le plan vertical de la boîte et l'autre extrémité passe dans le plan vertical de la boîte adjacente. Celle dernière extrémité est reliée à la continue des planches par un montant vertical de la boîte adjacente long de 2,10 m. Sur l'ensemble du T et de la dernière montante, fixé à cette-ci par l'intermédiaire de trois sorts de pannes en CPN passant respectivement en haut du montant du T

et aux deux extrémités de la boîte du T, est placé l'élément de voile ou « coverline » en portefeuille sur une portion supérieure de la dernière montante. Au bout



**Fig. 8.** Système portant et couverte.



**Fig. 9.** Fermeture étanche des orifices d'aération.  
1. Joint Hélico. — 2. Voile de couverture. — 3. Outer jacket.

travers. Cet élément de voile, protégé par un filet PVC renforcé en tissus, s'étend jusqu'à l'appréciation de la forme de la boîte et forme une voile surbaissée et dissymétrique. Chaque fois que sont trois éléments de pannes, celle située vers les extrémités sera en filtre, par l'intermédiaire d'un quatrième sort de pannes en CPN par un montant vertical de la boîte adjacente. L'ensemble en filtre est soutenu en long de 2,10 m. L'extrémité libre constitue un petit arceau qui facilite

On passe également de cette voile à celle qui couvre 8,10 m. et 1,75 m. de pannes portées sur un poteau. Celle-ci fait également complète couverture par exemple à 2,10 m. = 15,25 m. R. C. et qui recouvre tout le voile



**Fig. 10.** Système portant et cloisons longitudinales.

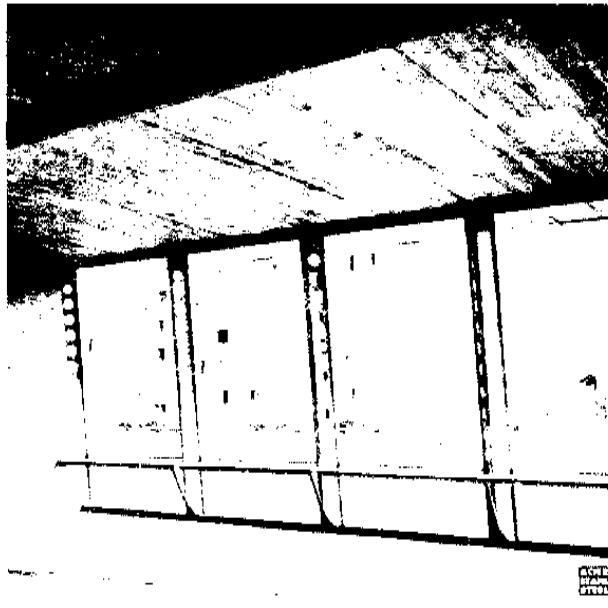
électrique de la couverte est portée par une série de poutres distantes de 1,75 m, maintenues le long de deux nefs voûtées de ces ouvertures par une double série de hauts métalliques de tiges ayant un anneau et fixées aux éléments par l'intermédiaire des quatre coins de poutres. Cinq des voûtes sont garnies d'éléments ferrés préalablement constitutifs une classe de 8,75 m - 8,75 m.

Les montants de facade, à section en V, soutiennent le rôle de tirants, sont obliques et peuvent plier, et sont fixés à leur pied sur la partie inférieure en U. Leurs deux basques sont percées en vue de permettre au moyen d'un dispositif ingénieux une ventilation contrôlée. En plaine, six poteaux verticaux semblables et de hauteur variable, relient la partie de plancher à la partie de facade.

Tous les ressorts et les éléments mécaniques sont toutefois.

Les ouvertures sont réalisées au moyen des cloisons et complètent les deux étages de la structure de la facade suivante.

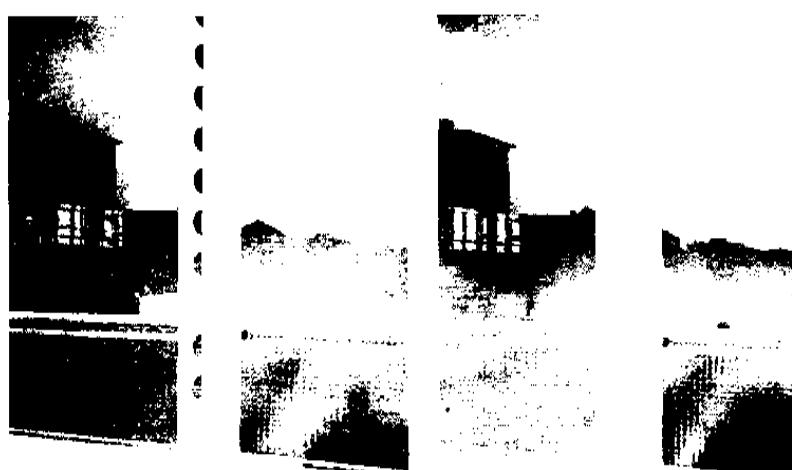
Dans le sens longitudinal, les montants des poutres sont reliés entre eux par une cloison en bois à l'horizontale, reliée à l'ensemble par deux éléments constitutifs de poteaux, ouverts et reliés par un bâti de horizontale longitudinal sa limite supérieure. Cette disposition permet de séparer les fesses du sol de de-



**Fig. 11.** Façade avant. Aération.

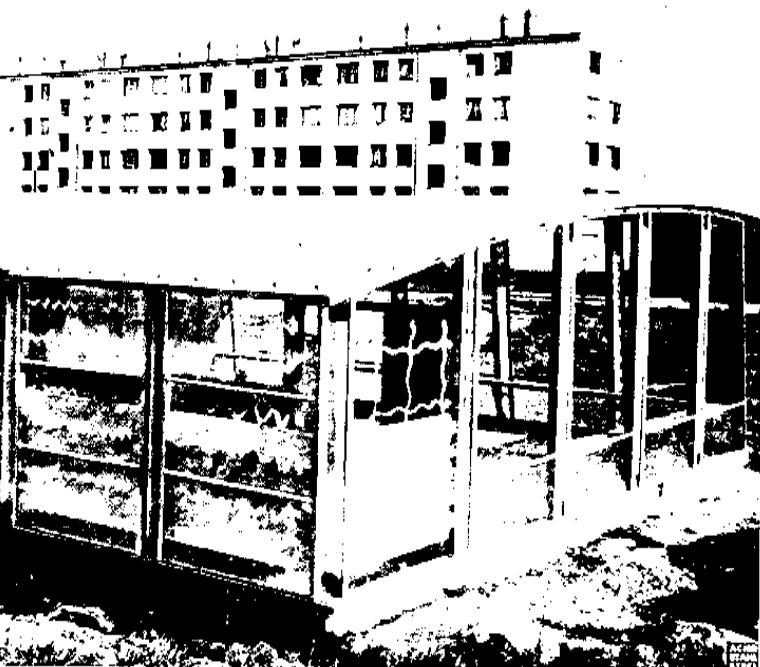
distribution sans échappatoire et de se faire un véritable cloisonné à l'entrée et à l'entrée de partie supérieure. Pour chaque fosse cette partie avec un peu est aménagée entre la cloison transversale entre deux poteaux et ces dernières.

Dans le sens longitudinal, les cases de 8,75 m - 8,75 m sont séparées par des cloisons et terminées également en U. En effet, dans les deux étages, les poteaux métalliques et comprenant dans l'ensemble de deux portes, le niveau inférieur pour celles-ci fait



**Fig. 12 et 13.** Façade avant. Montant aérateur. Volets ouverts et fermés.

**Fig. 14.** Façade arrière. Pignon. Aération.



principe de lame de verre. Il y a lieu de noter, en outre, que les poteaux en bois sont indéformables et qu'en dans le cas, par exemple, d'un vent violent sur la face avant, d'une part, les traits de lame aménagent suffisamment de place pour éviter les grands efforts de compression, d'autre part, l'ensemble précontraint résiste en toutes ses attaches aux contraintes de déformation.

La voile de couverture est constitué de panneaux de bois extrêmement minces, en sparage, entre collés, d'une épaisseur de forme d'une largeur de 0,75 m, et d'une envergure de 18 m d'une seule venue. Ces panneaux préfabriqués au moyen d'un équipement moderne également très économique nous l'avons vu mis en place à l'aide d'un système courant qui englobe le bâtiment. Ces panneaux, sans peinture ou matlage, sont posés directement sur les cornes de pannes, en des points où les collages de fixation ont été préparés à l'avance. Ils sont assemblés entre eux par un système de clavettes et de baguelettes. Le plateau de couverture, enfin, est recouvert d'une plaque isolante d'asphalte interposée entre le bois et la couverture préfabriquée dite. Celle-ci est réalisée en bacs d'aluminium de qualité Alutrain, système Proaktiv, d'une épaisseur de 8,50 mm d'une largeur de 0,75 m, d'une seule venue dans la longueur. Ces bacs comportent des rebords latéraux d'une hauteur de 10 mm qui permettent l'essorage par une échappement et la fixation par chevrons et rondelles plastiques assurant l'étanchéité ainsi que le jeu de la dilatation.

La toiture constitue, pour sa forme, son assiedrage et son montage, un long voile alvéolaire très rigide, le pouvoir réfléchissant des faces en aluminium. L'isolation thermique due à l'épaisseur de bois, l'isolation phonique due à la couche d'isolant mince complètent les qualités.

Le coulement des eaux pluviales se fait à l'épau extérieure des voiles dans des chéneaux en aluminium.

#### Façades — Aération — Etanchéité (fig. 4 et 9 à 14)

Les façades pour lesquelles différentes solutions peuvent être envisagées à priori, sont entièrement constitutives de glaces fixes, posées entre les montants de façade avec un alvéolaire en aluminium AST. Un élement de faîtière ayant méthode, enroulée sur lui-même, est alors formé de deux parties, en soulever devant une verrière armée reposant à baie de volets sur un profil tubulaire, au-dessus, reprise par une traverse au profil adapté; un verre triple est également posé à l'air de nos jours, des portes fixes, sur les montants, complètent l'enveloppe. En arrière du vitrage, un élément de faîtière en verre souple orienté nord, est constitué de trois lamelles de trois parties égales de *Trespa*, choisies pour ses qualités d'isolation thermique. Les pignons sont traités comme les façades avant.

Les montants de façade, section en V, jouent le rôle d'actuateurs réglables de la face suivante: les flasques sont percés d'orifices circulaires de 0,325 m de diamètre, le passage de l'air à travers ces ensembles d'ouvertures est plus ou moins géré par des volets en aluminium AST, fixés à la presse pivotante dans un profil charnière du même métal.

Dans ces ensembles de façade, l'élément fixé à la planche et au vent devait être assuré en particulier pour deux sortes de joints: ceux à prévoir entre les flasques, les montants de façade et les extrémités extérieures des volets pivotants, afin de condamner simultanément à la demande l'ensemble des orifices de chaque montant, et ceux à réaliser entre la limite supérieure des panneaux de façade en verre et leur en arrière.

Dans les deux cas l'emploi de joints préliminaires transparents Helios a été choisi, il est statique, étiré en ce qui concerne tant la quantité de matériau que la forme du profil, la forme la solution se montrera.

Pour la démarcation entre les sortes d'assemblage le joint de contact dont le profil, le matériau et le renfort sont seul adapté par le fabricant.

Pour l'étanchéité des bords supérieurs, les panneaux vitrés, le joint que la flaque à montrer en position d'usage, par les couvertures capables d'assurer les irrégularités éventuelles d'ajustement entre les éléments mis en présence.